

Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 21 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un février, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENAUT - Céline RENAUDIER

Excusés : Jean-Luc BOIVIN (pouvoir à Céline PLANCHENAUT) - Robert CORMIER (pouvoir à André DELAHAIE) - Adrien DELAUNAY (pouvoir à Olivier DELLIERE)

Secrétaire de séance : Olivier DELLIERE

Le compte-rendu de la dernière séance est validé.

1 - Travaux Dominique Godivier

Les traçages des aménagements de la Rue Dominique Godivier sont arrêtés, les peintures seront réalisées dès que le temps le permettra et la mise en place des balises suivra.

Une lettre a été adressée à la mairie pour demander la pose d'un miroir en face du 38 Rue Dominique Godivier. La chaussée ne permettant pas de mettre un poteau pour poser le miroir, les élus souhaitent que l'administré demande à son voisin d'en face, l'autorisation pour apposer le miroir sur son mur. Le miroir restera à la charge de l'administré, la pose pourra être effectuée par les agents communaux.

2- Subvention OGEC

L'OGEC demande une subvention exceptionnelle de 1 342 € avant juin 2018.

Après étude et débat :

Délibération 2018-02-A

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de verser une subvention exceptionnelle de 1 342 €.
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Les élus organiseront une réunion avec tous les Maires du RPI Daon-Argenton Notre Dame, ainsi que tous les membres de l'OGEC, pour discuter des subventions à venir.

3 - Commission Ressources Humaines

Après étude et débat :

Délibération 2018-02-B

Le Conseil Municipal, 6 voix pour et 4 abstentions :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps non-complet à hauteur de 20 h / semaine
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent

Cette délibération annule et remplace la délibération 2017-11-A

4 - Commission tourisme

La commission tourisme s'est réunie, avec Lucie LABATTE (Communauté de Communes), Vincent AUBRY (Anjou Sport Nature) et Antoine MOREAU.

Ce dernier est venu présenter un projet de restauration rapide de qualité « guinguette », installé au bord de la Mayenne. Ce dossier est à l'étude à la Communauté de Communes.

Vincent AUBRY, installera les paddles au bord de l'eau, les pédalos, et une structure gonflable.

5 - Frais de déplacement

Madame le Maire demande à ses conseillers de bien vouloir lui verser 100 € par mois pour rembourser une partie de ses frais de déplacements.

Après étude et débat :

Délibération 2018-02-C

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de verser, à Madame le Maire, 100 € mensuel pour ses frais de déplacements.

6 - Budget 2018

Les projets pour 2018 :

- Travaux du terrain en face de l'école
- Le remplacement de l'imprimante multi fonction
- Le remplacement du tracteur tondeuse
- L'entretien de la voirie
- Les travaux des toilettes publiques

7 - Questions diverses

Demande des « Bouts de Ficelles »

L'association des Bouts de Ficelles fait les demandes suivantes :

1. Nous souhaitons travailler plus en local sur la partie restauration cette année et surtout gagner en qualité. Pour cela, nous sollicitons votre accord pour avoir accès à la cuisine de la salle des fêtes le vendredi et le samedi afin de cuisiner dans de bonnes conditions. Nous maintiendrons chaud ensuite sur le site.

Délibération 2018-02-D

Le Conseil Municipal, 3 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions :

- donne un avis défavorable à la demande de mise à disposition des cuisines de la salle des fêtes lors du festival des Bouts de Ficelles

2. L'équipe technique qui va travailler sur le festival restera pour le week-end sur DAON. Ils seront entre 6 et 10. Est-ce possible que cette équipe puisse avoir accès aux douches de la salle de sports pendant le week-end (sachant qu'il y aura un responsable de clés qui réservera l'accès à cette équipe) ?

Délibération 2018-02-E

Le Conseil Municipal, 7 voix pour, 3 voix contre :

- accepte de mettre à disposition les douches de la salle des sports, uniquement pour l'équipe technique, et à condition que les lieux soient rendus propres.
- précise que si les lieux mis à disposition de l'association, par la Municipalité, ne sont pas rendu dans un état parfaitement propre, le forfait ménage sera déduit de leur subvention

3. Lorsque nous étions en plein air, nous tirions chaque année une rallonge de câble internet de la mairie sur le terrain. Nous en aurions également besoin cette année.

Délibération 2018-02-F

Le Conseil Municipal, 7 voix pour, 3 voix contre :

- accepte de mettre que l'association branche une rallonge internet à la Mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 28 mars 2018 à 20 h 00.

Madame le Maire lève la séance à 0 h 00.

Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 21 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un février, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENault - Céline RENAUDIER

Excusés : Jean-Luc BOIVIN (pouvoir à Céline PLANCHENault) - Robert CORMIER (pouvoir à André DELAHAIE) - Adrien DELAUNAY (pouvoir à Olivier DELLIERE)

Secrétaire de séance : Olivier DELLIERE

Le compte-rendu de la dernière séance est validé.

1 - Travaux Dominique Godivier

Les traçages des aménagements de la Rue Dominique Godivier sont arrêtés, les peintures seront réalisées dès que le temps le permettra et la mise en place des balises suivra.

Une lettre a été adressée à la mairie pour demander la pose d'un miroir en face du 38 Rue Dominique Godivier. La chaussée ne permettant pas de mettre un poteau pour poser le miroir, les élus souhaitent que l'administré demande à son voisin d'en face, l'autorisation pour apposer le miroir sur son mur. Le miroir restera à la charge de l'administré, la pose pourra être effectuée par les agents communaux.

2- Subvention OGEC

L'OGEC demande une subvention exceptionnelle de 1 342 € avant juin 2018.

Après étude et débat :

Délibération 2018-02-A

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de verser une subvention exceptionnelle de 1 342 €.
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Les élus organiseront une réunion avec tous les Maires du RPI Daon-Argenton Notre Dame, ainsi que tous les membres de l'OGEC, pour discuter des subventions à venir.

3 - Commission Ressources Humaines

Après étude et débat :

Délibération 2018-02-B

Le Conseil Municipal, 6 voix pour et 4 abstentions :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps non-complet à hauteur de 20 h / semaine
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent

Cette délibération annule et remplace la délibération 2017-11-A

4 - Commission tourisme

La commission tourisme s'est réunie, avec Lucie LABATTE (Communauté de Communes), Vincent AUBRY (Anjou Sport Nature) et Antoine MOREAU.

Ce dernier est venu présenter un projet de restauration rapide de qualité « guinguette », installé au bord de la Mayenne. Ce dossier est à l'étude à la Communauté de Communes.

Vincent AUBRY, installera les paddles au bord de l'eau, les pédalos, et une structure gonflable.

5 - Frais de déplacement

Madame le Maire demande à ses conseillers de bien vouloir lui verser 100 € par mois pour rembourser une partie de ses frais de déplacements.

Après étude et débat :

Délibération 2018-02-C

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de verser, à Madame le Maire, 100 € mensuel pour ses frais de déplacements.

6 - Budget 2018

Les projets pour 2018 :

- Travaux du terrain en face de l'école
- Le remplacement de l'imprimante multi fonction
- Le remplacement du tracteur tondeuse
- L'entretien de la voirie
- Les travaux des toilettes publiques

7 - Questions diverses

Demande des « Bouts de Ficelles »

L'association des Bouts de Ficelles fait les demandes suivantes :

1. Nous souhaitons travailler plus en local sur la partie restauration cette année et surtout gagner en qualité. Pour cela, nous sollicitons votre accord pour avoir accès à la cuisine de la salle des fêtes le vendredi et le samedi afin de cuisiner dans de bonnes conditions. Nous maintiendrons chaud ensuite sur le site.

Délibération 2018-02-D

Le Conseil Municipal, 3 voix pour, 5 voix contre, 2 abstentions :

- donne un avis défavorable à la demande de mise à disposition des cuisines de la salle des fêtes lors du festival des Bouts de Ficelles

2. L'équipe technique qui va travailler sur le festival restera pour le week-end sur DAON. Ils seront entre 6 et 10. Est-ce possible que cette équipe puisse avoir accès aux douches de la salle de sports pendant le week-end (sachant qu'il y aura un responsable de clés qui réservera l'accès à cette équipe) ?

Délibération 2018-02-E

Le Conseil Municipal, 7 voix pour, 3 voix contre :

- accepte de mettre à disposition les douches de la salle des sports, uniquement pour l'équipe technique, et à condition que les lieux soient rendus propres.
- précise que si les lieux mis à disposition de l'association, par la Municipalité, ne sont pas rendu dans un état parfaitement propre, le forfait ménage sera déduit de leur subvention

3. Lorsque nous étions en plein air, nous tirions chaque année une rallonge de câble internet de la mairie sur le terrain. Nous en aurions également besoin cette année.

Délibération 2018-02-F

Le Conseil Municipal, 7 voix pour, 3 voix contre :

- accepte de mettre que l'association branche une rallonge internet à la Mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 28 mars 2018 à 20 h 00.

Madame le Maire lève la séance à 0 h 00.